

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique industrielle Question au Gouvernement n° 3001

Texte de la question

#### POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Jean-Marie Sermier. Ma question s'adresse à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie.

Le Président de la République était en déplacement hier dans la Marne, sur le site de l'entreprise de connectique Axon Cable, qui a reçu fin décembre une aide de 2,2 millions d'euros pour l'accompagner dans son projet d'investissement et de création d'emplois.

Cette aide à la réindustrialisation fait partie de l'une des vingt-trois mesures prises dans le cadre des états généraux de l'industrie. Elle témoigne du renouveau de la politique industrielle de la France mené par le Gouvernement.

L'industrie représente 90 % des dépenses privées de recherche et développement, 75 % de nos exportations et, avec les services qui lui sont liés, un tiers de nos emplois salariés.

Moi qui suis élu, comme mes collègues Jacques Pélissard et Marie-Christine Dalloz, d'une circonscription du Jura où sont implantées depuis plusieurs années des entreprises industrielles qui ont fait et continueront de faire l'histoire de notre département, je sais à quel point l'industrie est importante pour nos territoires. Il n'y a pas de pays sans industrie.

M. Roland Muzeau. Vous le découvrez enfin!

M. Jean-Marie Sermier. Monsieur le ministre, au-delà des aides à la réindustrialisation et des dispositions prises dans le cadre des états généraux de l'industrie, au-delà de la création de la conférence nationale de l'industrie et de la mise en place des comités stratégiques de filières, quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir notre industrie nationale ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, vous avez raison : hier, dans la Marne, le Président de la République a souligné notre volontarisme industriel, sa volonté que la France et l'Europe restent des terres de production industrielle et pas simplement de consommation.

Vous avez rappelé nos aides à la réindustrialisation et évoqué la politique industrielle menée avec constance depuis 2007. Je n'ai pas besoin de vous remettre en mémoire le triplement du crédit impôt recherche, la suppression de la taxe professionnelle, la création du Fonds stratégique d'investissement, ni le fait que, dans le cadre des investissements d'avenir, plus de 18 milliards d'euros ont été consacrés à l'industrie.

M. Jean-Paul Lecog. Ni les délocalisations de Renault!

M. Éric Besson, *ministre*. On voit que c'est une politique industrielle cohérente, déterminée, avec des actions concrètes, et qui commence à porter ses fruits.

Cette action volontariste s'accompagne d'une très grande détermination à l'échelle européenne. C'est vrai en matière industrielle mais aussi, comme mon collègue Bruno Le Maire l'a rappelé à l'instant, en matière agricole. Nous voulons la réciprocité. Nous acceptons d'importer des produits en provenance de pays étrangers, émergents ou industrialisés, mais nous voulons que nos produits puissent être importés par ces pays dans les mêmes conditions. C'est en ce sens que nous agissons, avec le plein soutien, je le souligne, du commissaire européen à l'industrie, M. Tajani.

Nous avançons également sur un autre dossier crucial : celui du brevet européen. Vous savez qu'il en coûte aujourd'hui dix fois plus cher à nos PME de prendre un brevet en Europe que ce n'est le cas aux États-Unis. Vous le voyez, monsieur le député, nous ne pensons pas qu'une société post-industrielle soit imaginable et nous menons une politique industrielle extrêmement volontariste. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)

#### Données clés

Auteur: M. Jean-Marie Sermier

Circonscription: Jura (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3001

Rubrique: Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 février 2011